

Le nom du Père, du fils, et du S.^r Esprit, Amen.

Moi Jean François Brière âgé de 39 ans, résident dans la ville de Savannah Etat de Géorgie, né dans la paroisse de Bourée Beauport, aujourd'hui département de la Sarthe (autrefois diocèse et Election du Mans, généralité de tours) fils légitime de feu Jean Brière et de feu Julienne Plan son Epouse, mes Père et Mère, connus sous deux dans la paroisse Champagné déclaré, d'acte et connu, par ces présentes, mon Testament le dernière volonté, Etant sain d'esprit et d'entendement, mais sachant que l'heure de la mort est incertaine,

1^o Institué pour ma légataire générale et universelle & mon unique héritière la personne de Jeanne Marguerite Bonneau Brière ma légitime Epouse, pour tous les biens que je laisserai lors de mon décès n'importe de quelle nature qu'ils soient ou puissent être, & n'importe dans quel pays qu'ils soient situés, mais particulièrement ceux que j'ai en France, et qui sont régis et administrés pour mon compte par Julien Brière mon oncle, et Tutelle Eccl^{le} par Justice, pour par elle jouir - mes dits biens du jour de mon décès, sur l'acte qui en sera dressé, et suivant les lois du pays ou les dits biens sont situés, pour par elle en jouir et disposer pendant sa vie, et les laisser à ses enfants après sa mort, ou en disposer à sa volonté dans le cas ou nous n'aurions pas d'enfants vivant lors de son décès. Entendant que mes biens de famille lui demeurent en propriété et dans le cas où la loi relative aux successions fût contraire aux présentes dispositions, je déclare lui en leguer la jouissance pendant sa vie, et qu'en suite ils retourneront à mes parents conformément à la disposition des lois y relatives, cette dernière condition n'étant établie que pour lui assurer la jouissance de mes dits biens de famille pendant sa vie, dans le cas ou la loi ne me permet pas de disposer de tout, entendant lui faire son et donation entière conformément aux lois.

et pour lui éviter toutes difficultés, je la nomme également Exécutrice de mon testament.

Fait et Clos le présent Testament, que je déclare être mes dernières intentions et volontés;

Savannah Etat de Géorgie le dix-huitième jour du mois de Septembre de l'an mille huit cents douze.

J. F. Brière

Signé en présence de
P. Thompson
Gabriel L. Comenist
E. Rodolt
J. B. Bartholo